

14 août 2020



Situation des minorités sexuelles et de genre

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Définitions et cadre juridique	4
1.1. Définitions.....	4
1.2. Cadre juridique	4
1.2.1. Les instruments internationaux adoptés et/ou ratifiés par le pays.....	4
1.2.2. Le cadre juridique national	5
2. Situation sociale	6
2.1. Attitude de la société	6
2.1.1. Perception générale	6
2.1.2. Attitude des médias.....	6
2.1.3. Position des personnalités publiques et religieuses	7
2.1.4. Violences et atteintes aux droits	9
2.2. Visibilité des minorités sexuelles et de genre.....	10
3. Attitude des autorités	14
1.1. 3.1. Protection des forces de l'ordre	14
3.2. Accès à la justice et application des lois.....	15
Bibliographie	17

Résumé : La Biélorussie ne pénalise plus l'homosexualité depuis 1994. Elle dispose d'une Constitution et d'un arsenal législatif pénal pour lutter contre les discriminations et défendre l'égalité de traitement. L'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG) ne sont toutefois pas des motifs explicitement mentionnés dans la législation. Cela peut parfois conduire les autorités de police à ne pas enregistrer la plainte préalable nécessaire pour ouvrir une enquête. Parfois même, la police commet des formes de harcèlement ou de chantage contre les personnes LGBTI. L'homophobie et la transphobie de la société demeurent majoritairement répandues et conduisent à des violences, des discriminations ou des traitements dégradants contre les personnes LGBTI. Les autorités biélorusses n'enquêtent pas de façon adéquate sur de tels faits, qui n'ont été qu'une seule fois qualifiés de crimes de haine. Les personnes LGBTI victimes de discriminations ont en outre rarement recours à la justice.

Le contexte de discriminations et de violences contre les personnes LGBT est alimenté par les personnalités officielles de l'Etat, à commencer par le Président Loukachenko, au pouvoir depuis 1994, ou par d'autres ministres, dont les déclarations publiques homophobes sont fréquentes. Cela conduit les autorités à interdire systématiquement toutes manifestations publiques LGBTI, à empêcher l'enregistrement officiel d'associations communautaires LGBTI, à fermer les bars, clubs et lieux de rencontres ouverts aux personnes LGBTI, à arrêter les militants LGBTI et les pousser à l'exil. Les principales Eglises du pays (orthodoxe et catholique) entretiennent le climat anti-LGBTI notamment l'Eglise catholique biélorusse qui mène une campagne publique contre les personnes LGBTI, la

« propagande homosexuelle » et « l'idéologie du genre ». La campagne anti-LGBTI est même appuyée par des membres éminents de l'opposition nationaliste au régime biélorusse qui se revendiquent de valeurs chrétiennes. Les rares avocats des droits des personnes LGBTI en Biélorussie se retrouvent surtout dans certaines des associations de défense des droits humains et dans des collectifs d'écrivains, d'artistes et d'acteurs de théâtre.

Abstract : Belarus has not penalized homosexuality since 1994. Its constitution and criminal-law framework provide protections against discrimination and to defend equal treatment. However, sexual orientation and gender identity (SOGI) are not explicitly specified in the legislation as grounds in this context. This can sometimes lead to police failure to register the preliminary complaint that is required to open an investigation. Even sometimes the police commit forms of harassment or blackmail against LGBTI persons, in a context in which the homophobia and transphobia of society remain widespread and lead to violence, discrimination or degrading treatment against LGBTI persons. The Belarusian authorities do not adequately investigate those cases, with such violence against LGBTI persons only once being classified as hate-crime. Furthermore, LGBTI persons subjected to discrimination only rarely pursue legal redress.

The context of discrimination and violence against LGBT people is fueled by state officials, starting with President Lukashenko, in power since 1994, or by other ministers, whose homophobic public statements are frequent. This leads the authorities to systematically ban all public LGBTI demonstrations, to prevent the official registration of any LGBTI associations, to close bars, clubs and meeting places open to LGBTI people, to arrest any LGBTI activists and push them to exile. The main Churches of the country (Orthodox and Catholic) maintain the anti-LGBTI climate, in particular, most recently, the Belarusian Catholic Church which is leading a public campaign against LGBTI people, "homosexual propaganda" and "gender ideology". That campaign against LGBTI people is even supported by eminent members of the nationalist opposition to the Belarusian regime who claim Christian values. The few advocates for the rights of LGBTI people in Belarus are found mostly in activists of some of the human rights organizations and in some collectives of writers, artists and theater actors.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

La Biélorussie reconnaît deux langues officielles, le biélorusse et le russe. La translittération des noms propres se fait ici, sauf usage particulier en français déjà reconnu, à partir de l'épellation en langue biélorusse dans sa version codifiée depuis 1933 utilisée comme langue officielle du pays. Les équivalents de translittération à partir du russe sont le cas échéant mentionnés.

1. Définitions et cadre juridique

1.1. Définitions

Le préambule des principes de Jogjakarta¹ définit les concepts « identité de genre » et « orientation sexuelle » ; ces définitions sont reprises par le HCR² :

« L'orientation sexuelle est comprise comme faisant référence à la capacité de chacun de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus. »

« L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire »³.

Dans la présente note, les « minorités sexuelles et de genre » sont les personnes considérées comme appartenant à une minorité sexuelle du fait de leur orientation sexuelle et/ou à une minorité de genre du fait de leur identité de genre.

1.2. Cadre juridique

1.2.1. Les instruments internationaux adoptés et/ou ratifiés par le pays

La Biélorussie a adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme⁴. Le pays a également ratifié le 12 novembre 1973 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁵ et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966⁶.

En adoptant/ratifiant ces textes, l'Etat s'engage à respecter au niveau national les droits de l'homme auxquels ils se réfèrent – qui s'appliquent à tous indistinctement, notamment, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre – et/ou à respecter le principe de non-discrimination, principe consacré notamment par la Charte des Nations Unies.

¹ Les principes de Jogjakarta, 03/2007, [url](#)

² UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, HCR/GIP/12/01, 23/10/2012, [url](#)

³ Les principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre ont été élaborés par un groupe d'experts des droits de l'Homme en 2006. Ces définitions ont été reprises par le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme. Cf. Les principes de Jogjakarta, 03/2007, [url](#).

⁴ République de Biélorussie, ministère de la Justice, « Human Rights in the Legislation of the Republic of Belarus », s. d., [url](#)

⁵ United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Belarus », s.d. , [url](#)

⁶ United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Belarus », s.d. , [url](#)

1.2.2. Le cadre juridique national

L'homosexualité entre hommes⁷ est officiellement dépénalisée en Biélorussie **depuis 1994**⁸, l'homosexualité entre femmes n'ayant jamais été formellement pénalisée en Union soviétique⁹. Ainsi, les relations sexuelles consenties entre deux personnes adultes de même sexe ne sont pas illégales en Biélorussie¹⁰.

La **Constitution** biélorusse interdit les discriminations¹¹. L'article 2 de la Constitution proclame en termes généraux que « l'être humain, ses droits et ses libertés et les garanties de leur mise en œuvre effective sont la valeur et l'objectif supérieurs de la société et de l'Etat »¹². En avril 2016, des amendements au **Code pénal biélorusse** prévoient la qualification de « motif de haine » comme circonstance aggravante d'un crime violent¹³. Ainsi, l'article 147 du Code pénal reconnaît la qualification suivante de crime aggravé : « Commission intentionnelle de lésions corporelles graves, fondées sur l'hostilité ou la haine raciale, nationale, religieuse, l'hostilité politique ou idéologique, ainsi que sur la base de l'hostilité ou de la haine à l'égard de tout groupe social »¹⁴. Il n'y est inclus explicitement ni l'orientation sexuelle, ni l'identité de genre, comme motif possible de cette haine¹⁵. Le pays ne dispose pas non plus de législation nationale protégeant explicitement contre des discriminations en raison de l'orientation sexuelle, l'identité ou de l'expression de genre¹⁶.

A l'inverse, des amendements au Code pénal adoptés le 12 décembre 2005 (articles 193-1, 293-1 et 369-1)¹⁷ incluent des dispositions qui accordent des pouvoirs discrétionnaires aux autorités leur permettant de qualifier juridiquement les activités des groupes LGBT de « tentatives illégales » visant à discréditer et porter atteinte à l'Etat biélorusse »¹⁸.

Le **Code du mariage et de la famille** de 1999 définit le mariage comme « l'union volontaire entre un homme et une femme »¹⁹. Une loi adoptée par le Parlement en avril 2017 et entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2017 interdit de partager avec des enfants des informations considérées comme « contraires à la famille traditionnelle » qui « porteraient atteinte à leur santé et à leur développement »²⁰.

Concernant plus particulièrement **les personnes transgenres**, le gouvernement autorise celles-ci à modifier leurs prénoms et la mention littérale de leur genre sur les documents nationaux d'identité²¹, sans obligation de stérilisation préalable mais sous condition d'un certificat médical pathologique pour « désordre de l'identité de genre »²². Toutefois, les personnes conservent sur ces mêmes papiers un numéro national d'identité qui rend visible la mention du genre assigné à la naissance²³ et mentionne explicitement le « changement de sexe »²⁴.

⁷ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

⁸ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

⁹ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

¹⁰ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

¹¹ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

¹² Petitions.By, 21/05/2018, [url](#)

¹³ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#) ; ILGA Europe, 2017, [url](#)

¹⁴ Human Rights Amnesty International, 2017, p.24, [url](#), 12/09/2019, [url](#)

¹⁵ ; ILGA Europe, 2017, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁶ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.24, [url](#) ; ILGA Europe, « Rainbow Europe », 2020, [url](#) ; Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

¹⁷ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁸ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁹ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

²⁰ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#) ; ILGA Europe, 2017, [url](#)

²¹ ILGA Europe, « Rainbow Europe », 2020, [url](#)

²² Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

²³ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

²⁴ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

2. Situation sociale

2.1. Attitude de la société

2.1.1. Perception générale

La société biélorusse demeure profondément homophobe²⁵. Elle véhicule un « haut niveau de stéréotypes négatifs et de préjugés sociaux »²⁶. Selon une étude du Pew Research Center de mai 2017, 85% de la population de Biélorussie considère l'homosexualité comme étant moralement répréhensible²⁷. Les personnes LGBT sont confrontées à une discrimination sociétale répandue²⁸. Selon Amnesty International, en Biélorussie, les communautés LGBTI vivent cachées²⁹. Lors de la 41^{ème} session du Conseil des Droits humains des Nations unies de juin 2019, Anais MARIN, rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits humains en Biélorussie, déclare que les personnes LGBT constituent un groupe particulier de personnes qui subissent une discrimination continue dans le pays, au même titre que les Roms ou les malades positifs au virus de l'immunodéficience humaine (VIH)³⁰. Amnesty International précise qu'au plan religieux, l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique, influentes dans la société, sont toutes deux hostiles aux homosexuels³¹.

Selon le classement 2020 « Rainbow Europe » réalisé par l'organisation non gouvernementale (ONG) ILGA Europe, s'agissant des droits des personnes LGBTI internationale dans les pays d'Europe, la Biélorussie se classe 44^e sur 49³².

2.1.2. Attitude des médias

Selon Andreï ZAVALEI, coordinateur de la campagne contre l'homophobie « Delo Pi » (Cf.2.2.2.) en septembre 2019, les violences homophobes ou transphobes qui ont lieu en Biélorussie sont rarement rapportées par les médias³³. Par ailleurs, selon Amnesty International, la liberté d'expression est extrêmement réduite en Biélorussie³⁴. Les sites Internet à caractère LGBT sont régulièrement bloqués voire supprimés du système Internet biélorusse sous couvert d'intervention de la Commission nationale de lutte anti-pornographique et contre la violence de Biélorussie³⁵. Des gestionnaires de sites d'informations LGBT du domaine national « .by » du réseau Internet craignent également que les autorités ne collectent des données personnelles sur leurs utilisateurs et créent des sites miroirs avec des noms de domaines « .net », « .org » et « .com » dans le but de sécuriser les informations de connexion sur leurs sites³⁶.

Entre 2015 et 2016, le groupe « Journalistes pour la tolérance », qui assure une veille annuelle des discours de haine et du traitement des questions LGBTQ+ par les médias du pays³⁷, révèle que la moitié des articles diffusés par 36 médias contient des « discours de haine » et des termes incorrects ou inappropriés à l'encontre des personnes LGBTQ+³⁸.

²⁵ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d., [url](#)

²⁶ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

²⁷ Pew Research Center (Religion & Public Life), /05/2017, [url](#)

²⁸ Freedom House, 2020, [url](#)

²⁹ Amnesty International, 2017, p.23, [url](#)

³⁰ Charter97, 06/06/2019, [url](#)

³¹ Amnesty International, 2017, p.24, [url](#)

³² ILGA-Europe, « Rainbow Europe », 2020, [url](#)

³³ Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

³⁴ Amnesty International, 2017, p.25, [url](#)

³⁵ GayRu (English), 09/06/2010, [url](#)

³⁶ GayRu (English), 09/06/2010, [url](#)

³⁷ Journalists for tolerance, « О нас » (A notre sujet), s.d., [url](#)

³⁸ ILGA Europe, 2017, [url](#)

Un même constat est opéré en 2017 et 2018. Toutefois, pour la première fois, sur plus de 400 articles analysés entre juillet et octobre 2019, une majorité d'articles emploient des termes considérés comme corrects (57%)³⁹.

Le 15 mai 2019, à l'occasion de la retransmission du Concours Eurovision de la chanson montrant des couples homosexuels et des drapeaux arc-en-ciel de la communauté LGBT⁴⁰, le présentateur de la télévision biélorusse d'Etat « Belarus 1 »⁴¹ assortit ses commentaires de remarques et injures à caractère homophobe⁴². Des voix sur les réseaux sociaux s'étant émues de ces positions, le journaliste free-lance Iaùhen BALINSKI publie sur le site « Naviny By » une colonne d'opinion dans laquelle il dénonce la « propagande totalitaire LGBT » qui porte atteinte à la liberté d'expression⁴³.

2.1.3. Position des personnalités publiques et religieuses

Le **Président Alexandre LOUKACHENKO**, à la tête du pays depuis 1994, fait régulièrement des déclarations publiques homophobes, notamment en 2004, 2005, 2010, 2011, 2012 et 2013⁴⁴. Par exemple, en 2010, il déclare que « l'homosexualité est inacceptable pour lui » et « qu'il n'y a pas de minorités sexuelles en Biélorussie ». En mars 2012⁴⁵, après avoir rencontré le ministre allemand des Affaires étrangères Guido WESTERWELLE, ouvertement homosexuel, le président biélorusse dénigre son interlocuteur comme « étant gay ou lesbienne »⁴⁶ et déclare : « il vaut mieux être un dictateur qu'un homosexuel »⁴⁷. En 2013, il déclare qu'il « ne pardonne pas l'homosexualité chez les hommes » et suggère d'envoyer les homosexuels dans des fermes collectives pour réaliser des travaux d'intérêt public⁴⁸.

D'autres représentants des autorités publiques font des déclarations homophobes, comme le président de la commission parlementaire sur l'éducation, la science et la culture qui qualifie en 2016 l'homosexualité de « perversion » et de « déviance »⁴⁹.

En 2018 et 2019, **le ministre de l'Intérieur**, qui considère que la défense des bonnes mœurs entre dans ses compétences ministérielles⁵⁰, fait plusieurs déclarations ouvertement homophobes⁵¹. En mai 2018, le site officiel du ministère de l'Intérieur publie un texte selon lequel, en Biélorussie « prédominent les valeurs familiales traditionnelles, notamment chrétiennes »⁵² et qualifiant les relations entre personnes du même sexe de « contrefaçon »⁵³. En décembre 2018, le ministre déclare à la télévision que les hommes homosexuels ne « font pas un usage de leur anus conforme à celui dicté par la nature » et les qualifie de « personnes à trous », en précisant : « les homosexuels sont pleins de trous dans leur éducation, leur instruction, leur intellect et leur culture »⁵⁴. En mai 2019, le même ministre estime que les relations homosexuelles conduisent à une « augmentation des crimes contre les enfants »⁵⁵.

³⁹ Journalistes for tolerance, 25/12/2019, [url](#)

⁴⁰ ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

⁴¹ Naviny By, 22/05/2019, [url](#)

⁴² ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

⁴³ Naviny By, 22/05/2019, [url](#)

⁴⁴ RadioFreeEurope/RadioLiberty, 10/12/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.27, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

⁴⁵ Charter97, 05/03/2012, [url](#)

⁴⁶ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

⁴⁷ Charter97, 05/03/2012, [url](#) ; RadioFreeEurope/RadioLiberty, 10/12/2013, [url](#)

⁴⁸ RadioFreeEurope/RadioLiberty, 10/12/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

⁴⁹ ILGA Europe, 2017, [url](#)

⁵⁰ Naviny By, 27/12/2018, [url](#) ; BelaPan, 27/12/2018, [url](#)

⁵¹ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Naviny By, 20/05/2018, [url](#) ; BelaPan, 21/05/2018, [url](#) ; Naviny By, 27/12/2018, [url](#) ; BelaPan, 27/12/2018, [url](#)

⁵² Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Naviny By, 20/05/2018, [url](#) ; BelaPan, 21/05/2018, [url](#)

⁵³ Naviny By, 20/05/2018, [url](#) ; BelaPan, 21/05/2018, [url](#)

⁵⁴ Naviny By, 27/12/2018, [url](#) ; BelaPan, 27/12/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

⁵⁵ Viasna, 05/06/2019, [url](#) ; Charter97, 17/05/2019, [url](#) ; Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

Le 13 février 2020, le **ministère de la Santé biélorusse** s'exprime en faveur de l'élévation de 16 ans à 18 ans de l'âge de consentement sexuel engageant la responsabilité pénale, uniquement pour les relations entre personnes de même sexe⁵⁶. Des défenseurs des droits dénoncent un projet discriminatoire contre les personnes LGBT⁵⁷.

En ce qui concerne **les personnalités religieuses**, le groupe « Journalistes pour la tolérance » qualifie le Patriarche Kirill de Moscou, chef suprême des Orthodoxes de Biélorussie, de figure homophobe⁵⁸. Par ailleurs, le métropolite de Minsk Filaret, chef de **l'Eglise orthodoxe de Biélorussie** critique des manuels d'éducation sexuelle et de prévention contre le VIH publiés sous l'égide du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), estimant que leur contenu, qui aborde divers types de sexualités, « souille » les enfants⁵⁹.

En juin 2018, la **Fondation de bienfaisance « Cœur ouvert »** liée à l'Eglise catholique lance une pétition à l'adresse du Président afin qu'il fasse adopter une loi d'interdiction de ce qu'elle qualifie de « propagande des relations sexuelles non traditionnelles »⁶⁰. En septembre 2019, la pétition bénéficie du soutien explicite de l'archevêque Tadeusz KONDRUSIEWICZ⁶¹, **chef de l'Eglise catholique en Biélorussie**⁶². En février 2020, cette pétition, soutenue également par des orthodoxes et des protestants⁶³, recueille entre 52 000⁶⁴ et 55 000 signatures⁶⁵. Les auteurs de la pétition prétendent vouloir « protéger la famille, les enfants et le droit des parents à éduquer eux-mêmes leurs enfants »⁶⁶. En outre, le 7 février 2020, l'archevêque KONDRUSIEWICZ déclare devant un parterre de jeunes, qu'il faut « se soigner contre l'homosexualité »⁶⁷. Le 9 mars 2020, le directeur de la Fondation « Cœur ouvert » tient une conférence de presse en compagnie de Tadeusz KONDRUSIEWICZ et du responsable d'un monastère orthodoxe, lors de laquelle les trois hommes exigent que soit engagée la responsabilité pénale des individus coupables de « propagande homosexuelle » auprès de mineurs⁶⁸. Cette proposition est toutefois contestée par le président de la Commission « pour la santé de la famille, de la mère et de l'enfant » du Synode de l'Eglise orthodoxe de Biélorussie qui y voit une discrimination⁶⁹.

Ioury DRAKAKHROUST, éditorialiste de Radio Svaboda⁷⁰, pointe en 2018 que **les partis d'opposition au président LOUKACHENKO de la droite conservatrice et nationaliste** - le Front populaire de Biélorussie (*Беларускі Народны Фронт "Адраджэньне"/BNF « Renaissance »*) et la Démocratie chrétienne de Biélorussie (*Беларуская Хрысціянская Дэмакратыя/BKhd*) - sont des opposants notoires aux personnes LGBT⁷¹. Parmi eux, **Pavel SEVIARYNEST** (Pavel SEVERINETS en russe) fondateur du parti BKhd⁷², qualifie l'homosexualité de « péché mortifère et de perversion »⁷³. En juin 2016, une membre du parti ayant déclaré que la non-discrimination envers les personnes LGBT faisait partie des valeurs chrétiennes⁷⁴, est exclue du BKhd⁷⁵.

⁵⁶ Nacha Niva, 13/02/2020, [url](#) ; TUT BY, 13/02/2020, [url](#)

⁵⁷ TUT BY, 13/02/2020, [url](#)

⁵⁸ Nacha Niva, 12/12/2017, [url](#)

⁵⁹ Euroradio, 01/06/2007, [url](#)

⁶⁰ Belaruski Partizan, 15/06/2018, [url](#) ; Krynitsa Info, 13/06/2018, [url](#)

⁶¹ D'origine ethnique polonaise, le chef de l'Eglise catholique en Biélorussie porte un prénom et un nom de famille polonais.

⁶² Belaruski Partizan, 28/10/2019, [url](#) ; ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

⁶³ Naviny By, 07/02/2020, [url](#) ; Belorousskii Polit Ring, 10/03/2020, [url](#)

⁶⁴ Make Out, 09/03/2020, [url](#) ; Belorousskii Polit Ring, 10/03/2020, [url](#)

⁶⁵ Naviny By, 07/02/2020, [url](#)

⁶⁶ Belaruski Partizan, 15/06/2018, [url](#) ; Krynitsa Info, 13/06/2018, [url](#) ; Belorousskii Polit Ring, 10/03/2020, [url](#)

⁶⁷ Naviny By, 07/02/2020, [url](#)

⁶⁸ Naviny By, 09/03/2020, [url](#)

⁶⁹ Naviny By, 09/03/2020, [url](#)

⁷⁰ Il s'agit du service en langue biélorusse de Radio Liberty émettant de Prague.

⁷¹ Radio Svaboda, 05/06/2018, [url](#)

⁷² Naviny By, 22/10/2019, [url](#)

⁷³ Naviny By, 22/10/2019, [url](#)

⁷⁴ Gaypress, 06/06/2016, [url](#)

⁷⁵ Gaypress, 06/06/2016, [url](#)

Pavel SEVIARYNEST explique qu'il ne peut pas accepter des personnes qui cherchent à comprendre les personnes qui sont malades de l'homosexualité⁷⁶. Le 22 octobre 2019, il accuse l'association des écrivains indépendants de Biélorussie « PEN-Center » dont il est membre, d'abriter des « adeptes radicaux du marxisme culturel » sous la coupe du « lobby gay » et de « féministes agressives » se livrant à des activités de « propagande LGBT », contraire aux valeurs chrétiennes historiques de la Biélorussie⁷⁷. De nombreuses figures politiques de l'opposition lui apportent leur soutien⁷⁸, à l'instar de l'ancien prisonnier politique Andzreï BANDARENKA, qui annonce en mars 2020 son intention de créer un mouvement « contre la propagande LGBT », se disant convaincu de la nécessité de « combattre par tous les moyens » les représentants de la communauté LGBT⁷⁹. En octobre 2019, Pavel SEVIARYNEST est exclu du PEN-Center⁸⁰.

Selon l'éditorialiste Ioury DRAKAKHROUST, **aucune force politique ne soutient ouvertement les droits des personnes LGBT**⁸¹. En mars 2018, Ihar BARYSAÛ (Igor BORISOV en russe), nouvellement élu à la tête du Parti social-démocrate de Biélorussie « Hramada », faisant état des relations que sa formation entretient avec 130 autres partis d'orientation sociale-démocrate dans le monde, précise que compte tenu du caractère traditionnel de la société en Biélorussie, son parti n'a pas l'intention de « porter les questions relatives aux droits des minorités sexuelles » au menu de ses activités⁸².

Des **figures intellectuelles du monde des arts et des lettres** font partie des personnes qui prennent des positions publiques en faveur des droits des personnes LGBT et de leur non-discrimination en Biélorussie. C'est notamment le cas de l'écrivaine **Svetlana ALEXIEVITCH, Prix Nobel de Littérature 2015**⁸³. En octobre 2019, à la tête du club littéraire « PEN-Center », elle qualifie les positions homophobes de Pavel SEVIARYNETS comme étant « dignes d'une morale du Moyen-Age » et « inadmissibles » dans un pays où des personnes LGBT sont assassinées (cf.2.1.4.)⁸⁴. Elle est suivie par 36 écrivains biélorusses, dont l'écrivain **Alhierd BACHAREVIČ** qui explique que les droits LGBT font partie des valeurs du club PEN-Center au niveau international et qu'il s'agit d'un combat des Anciens contre les Modernes⁸⁵. **Mikalai KHALEZINE**, directeur du Théâtre libre de Biélorussie (cf. 2.2.2.) prend lui aussi position en faveur des droits LGBT⁸⁶.

Les **chancelleries occidentales** interviennent en Biélorussie en défense des personnes LGBT : ainsi, le 17 mai 2018, pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, l'Ambassade du Royaume-Uni arbore un drapeau arc-en-ciel⁸⁷. Le 17 mai 2020, ce sont 18 ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques à Minsk, dont l'ambassadeur de France, qui enregistrent un message vidéo pour soutenir les droits LGBT comme étant « universels » et devant être « accessibles à toutes les personnes »⁸⁸.

2.1.4. Violences et atteintes aux droits

En l'absence de loi de protection contre des violences ou des discriminations envers les personnes LGBTI, ces dernières restent en général silencieuses sur leurs vies privées, que ce soit au travail, dans leurs interactions avec les autorités, les personnels de santé, ou lors de la location de leur logement⁸⁹. L'orientation sexuelle ou l'identité de genre des

⁷⁶ Gaypress, 09/06/2016, [url](#)

⁷⁷ Naviny By, 22/10/2019, [url](#) ; Belsat TV, 23/10/2019, [url](#)

⁷⁸ Naviny By, 30/10/2019, [url](#)

⁷⁹ Nacha Niva, 18/03/2020, [url](#)

⁸⁰ Naviny By, 30/10/2019, [url](#)

⁸¹ Radio Svaboda, 05/06/2018, [url](#)

⁸² Left, 16/03/2018, [url](#)

⁸³ Belsat TV, 29/10/2019, [url](#)

⁸⁴ Belsat TV, 29/10/2019, [url](#)

⁸⁵ Nacha Niva, 28/10/2019, [url](#)

⁸⁶ BelaPan, 29/06/2018, [url](#)

⁸⁷ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Naviny By, 20/05/2018, [url](#) ; BelaPan, 21/05/2018, [url](#)

⁸⁸ Naviny By, 17/05/2020 [url](#)

⁸⁹ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

personnes est souvent utilisée pour faire du chantage contre celles-ci sur leurs lieux d'études ou de travail, en les menaçant de révélations forcées⁹⁰.

Les personnes transgenres, dont les documents nationaux d'identité font mention explicite de la rectification de leur genre, sont exposées à diverses discriminations à l'embauche ou en milieu professionnel⁹¹. Des banques refusent également de leur permettre d'ouvrir des comptes⁹². Les hommes transgenres se voient attribuer des papiers militaires indiquant qu'ils souffrent « d'une maladie mentale grave »⁹³. En mai 2016, des personnes transgenres et l'association « Initiative identité et droit » s'adressent au ministère de l'Intérieur pour demander le respect de la vie privée des personnes transgenres en protégeant la confidentialité des bases de données et en ne faisant pas apparaître explicitement sur les documents officiels la mention de leur genre rectifié révélant leur transidentité⁹⁴.

Les violences contre les personnes LGBT sont régulièrement recensées par des associations à Minsk ou dans d'autres villes du pays⁹⁵. Des guet-apens homophobes sont organisés sous couvert de rencontres intimes par des personnes ou des groupes haineux, donnant lieu à des insultes ciblées, des violences physiques et des vols de biens visant les personnes LGBT⁹⁶. Parmi ces violences, le 25 mai 2014, un homme dénommé Mikhaïl PICHTCHEÛSKI est battu par un ancien professeur de culture physique à la porte d'un club gay, sous des insultes homophobes⁹⁷. Il reste dans le coma plus d'un an sous surveillance médicale et meurt de ses blessures fin octobre 2015⁹⁸. En juillet 2018, dans la ville de Homel (Gomel en russe), un gang homophobe pourchasse les jeunes homosexuels⁹⁹. Par ailleurs, le 24 août 2019, le réalisateur de film Mikalaï KOUPRITCH, auteur d'un documentaire sur les préjugés et les discriminations subis par les personnes LGBT, est agressé physiquement, ainsi que deux autres hommes homosexuels, par un assaillant homophobe ; il est hospitalisé pendant plusieurs jours pour des lésions graves à la tête¹⁰⁰.

2.2. Visibilité des minorités sexuelles et de genre

2.2.1. Lieux de rencontre

En Biélorussie, peu de bars et de clubs permettent la socialisation entre personnes LGBT¹⁰¹. Le guide en ligne « Spartacus Going Out », publication internationale couramment consultée par les communautés LGBTI, indique en juillet 2020 la présence de lieux de rencontres communautaires dans les villes de Minsk et de Hrodna (Grodna en russe)¹⁰² : à Minsk, le guide recense alors le « **Casta Diva** », club de danse et lieu de rencontres sexuelles pour une clientèle presque exclusivement homosexuelle masculine, ainsi que le « **Café Latte** » et la « **Pizzeria Soïouz** » qui sont des lieux fréquentés par la communauté LGBT sans s'afficher comme lieux communautaires¹⁰³. A Hrodna, le guide signale le bar

⁹⁰ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

⁹¹ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

⁹² Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

⁹³ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

⁹⁴ ILGA Europe, 2017, [url](#)

⁹⁵ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; ILGA Europe, 2017, [url](#) ; Viasna, 24/07/2018, [url](#)

⁹⁶ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ;

⁹⁷ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.26, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

⁹⁸ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.26, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

⁹⁹ Viasna, 24/07/2018, [url](#)

¹⁰⁰ Belaruski Partizan, 03/09/2019, [url](#) ; Naviny By, 10/09/2019, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#) ; ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

¹⁰¹ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹⁰² Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

¹⁰³ Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

« **Flint** » tenu par une direction « gay friendly » et fréquenté notamment par une clientèle gaie et lesbienne¹⁰⁴. Certains clubs se dissimulent toutefois sous le couvert de « clubs d'art », « soirées à accès limités » ou « clubs à thème »¹⁰⁵, les autorités pouvant tolérer le maintien d'une vie communautaire LGBT dans des clubs, tant que celle-ci ne débouche pas sur des activités revendicatives¹⁰⁶.

En 2013, la police conduit une série de raids contre des clubs de nuit ayant des activités pour la communauté LGBT¹⁰⁷, notamment le « **Club 6A** » qui est alors le club de danse pour le public gay le plus en vue à Minsk¹⁰⁸ et le club « **Le 21ème siècle** » de la ville de Vitebsk¹⁰⁹. Les clients, empêchés d'utiliser leurs téléphones portables¹¹⁰, font l'objet d'enregistrement vidéo, tandis que leur identité, leur adresse de domicile et leur lieu de travail sont relevés¹¹¹. Par la suite, le nombre de visiteurs des rares clubs gays chute considérablement¹¹². En octobre 2017, la police fait une descente au club gay de Minsk, le « **Casta Diva** ». Plusieurs visiteurs sont conduits au poste de police, puis relâchés sans aucune charge¹¹³. En 2018, le Club « **Burlesque** » de Minsk, connu pour être le nouveau lieu de rencontres de la communauté LGBT, fait l'objet de trois descentes de police en l'espace de 6 mois¹¹⁴. Les forces de l'ordre injurient les personnes présentes, relèvent les données portées sur leurs papiers d'identité, leurs numéros de téléphone et lieux de travail¹¹⁵.

Les clubs ouverts aux personnes LGBT peuvent également être plus facilement la cible de rackets ou de prélèvements fiscaux indus¹¹⁶.

2.2.2. Associations

Pour être enregistrée, toute association nécessite le quitus des autorités étatiques¹¹⁷. L'article 193-1 du Code pénal¹¹⁸ interdit toute activité politique ou sociale menée par une association ou une organisation non gouvernementale qui n'est pas enregistrée auprès du ministère de la Justice – ou qui a été suspendue ou liquidée¹¹⁹, passible d'une amende et de six mois à deux ans d'emprisonnement¹²⁰.

Or, le militantisme à contenu revendicatif étant perçu par les autorités comme subversif les organisations LGBTI se heurtent généralement au refus d'enregistrement du ministère de la Justice¹²¹. Les militants LGBT qui tentent de faire enregistrer des associations font l'objet d'intimidations téléphoniques, sont harcelés, arrêtés et interrogés par la police, ou le Comité de la Sécurité d'Etat (KGB)¹²², les autorités menaçant de révéler leur orientation sexuelle par l'envoi de lettres sur leurs lieux d'études ou de travail¹²³. En 2013, Ihar

¹⁰⁴ Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

¹⁰⁵ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹⁰⁶ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹⁰⁷ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.25, [url](#)

¹⁰⁸ Viasna, 14/01/2013, [url](#) ; Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Charter97, 02/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁰⁹ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹¹⁰ Charter97, 02/02/2013, [url](#) ; Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹¹¹ Viasna, 14/01/2013, [url](#) ; Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹¹² Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.25, [url](#)

¹¹³ Viasna, 24/07/2018, [url](#)

¹¹⁴ Belaruski Partizan, 30/06/2018, [url](#) ; Viasna, 24/07/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹¹⁵ Belaruski Partizan, 30/06/2018, [url](#) ; Viasna, 24/07/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹¹⁶ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹¹⁷ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹¹⁸ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹¹⁹ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹²⁰ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹²¹ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#) ; Amnesty International, 2017, p.25, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

¹²² Le KGB n'a pas été rebaptisé en Biélorussie.

¹²³ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

TSILKTCHANIOUK du « **Centre des droits humains Lambda** » et Siarheï ANDROSENKA de l'association « **Gay Belarus** », deux associations LGBT non enregistrées, sont ainsi contraints de fuir la Biélorussie¹²⁴, le premier étant passé à tabac au poste de police¹²⁵. En août 2013, les autorités ordonnent aussi la liquidation de l'association « **Vstretcha** » (Rencontre) qui s'occupe de prévention et d'éducation à la santé sexuelle à l'attention les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes¹²⁶.

L'initiative « **Delo Pi** », coordonnée par Andrei ZAVALEÏ, vise à faire reconnaître dans la législation biélorusse, le principe de crime de haine homophobe comme circonstance aggravante en cas de violences sur ce motif¹²⁷. En août et septembre 2016, le groupe essaie par 5 fois de se faire enregistrer mais le Département de la Justice à Minsk rejette toutes les demandes pour « contradiction avec l'intérêt moral et public »¹²⁸.

En mai 2018, l'association non-gouvernementale LGBT « **Make Out** », fondée par Nik ANTIPOÛ¹²⁹, réussit à se faire enregistrer au ministère de la Justice après 9 tentatives infructueuses dans le passé de le faire¹³⁰.

Le 7 novembre 2019, le groupe de défense des droits humains « **L'Initiative des droits** » dirigée par Siarheï OUSTINAÛ, présente à Minsk un film interactif intitulé « Cela ne va pas plaire au grand-père » mettant en scène des situations concrètes de discriminations et violences contre les personnes LGBT en interaction avec les spectateurs¹³¹.

Les deux importantes organisations non gouvernementales (ONG) biélorusses généralistes de défense des droits humains, « **Viasna** » (Printemps)¹³² et « **Charter97** »¹³³, relaient des informations sur les thématiques LGBTI, la situation des minorités sexuelles et de genre dans le pays et le climat de répression politique auquel elles sont confrontées¹³⁴.

Les associations agissent souvent par voie de pétitions. Le 21 mai 2018, une pétition en ligne demande au Bureau du procureur général de se saisir des propos discriminatoires du ministère de l'Intérieur contraires à l'article 2 de la Constitution¹³⁵. Le 14 juin 2018, une autre pétition en ligne, qui récolte 1 767 signatures, s'adresse à l'administration présidentielle et au Conseil des ministres pour demander le limogeage du ministre de l'Intérieur¹³⁶. En octobre 2019, « Delo Pi » est à l'initiative d'une contre-pétition récoltant 214 signatures adressée à l'Eglise catholique pour dénoncer son implication dans la pétition demandant aux autorités d'interdire la « propagande LGBT »¹³⁷.

Le 6 mars 2020, un groupe de défense des droits LGBT sur le réseau social Facebook « **Identité et droit** » annonce écrire une lettre au Pape François contre l'archevêque Tadeusz KONDRUSIEWICZ qui « utilise son autorité parmi les chrétiens pour répandre la haine contre la communauté LGBT »¹³⁸. Le 16 mars 2020, les ONG Viasna, Comité Helsinki de Biélorussie, le PEN-Center de Biélorussie, le club de presse « Journalistes pour la tolérance et le Collège européen des Arts libéraux en Biélorussie s'associent aux associations LGBT « Identité et droits », « Delo Pi » et « Make Out » dans **une déclaration commune** qui dénonce la démarche des chrétiens conduits par l'Eglise catholique voulant engager la responsabilité pénale des personnes pour « propagande homosexuelle »¹³⁹.

¹²⁴ XGayRu, 07/07/2015, [url](#) ; RadioFreeEurope/RadioLiberty, 10/12/2013, [url](#)

¹²⁵ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹²⁶ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹²⁷ Delo Pi, « О нас » (A notre sujet), s.d., [url](#)

¹²⁸ ILGA Europe, 2017, [url](#)

¹²⁹ Nacha Niva, 27/10/2019, [url](#)

¹³⁰ Naviny By, 20/05/2018, [url](#)

¹³¹ Belaruskі Partizan, 07/11/2019, [url](#)

¹³² Viasna, 05/06/2019, [url](#) ; Naviny By, 24/03/2020, [url](#)

¹³³ Charter97, 17/05/2019, [url](#)

¹³⁴ Naviny By, 24/03/2020, [url](#)

¹³⁵ Petitions.By, 21/05/2018, [url](#) ; BelaPan, 21/05/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹³⁶ Charter97, 08/06/2018, [url](#)

¹³⁷ Belaruskі Partizan, 28/10/2019, [url](#)

¹³⁸ Belaruskі Partizan, 06/03/2020, [url](#) ; Naviny By, 24/03/2020, [url](#)

¹³⁹ European College of Liberal Arts in Belarus, 16/03/2020, [url](#) ; Naviny By, 24/03/2020, [url](#)

2.2.3. Manifestations

La Loi « Sur les événements de masse » limite la liberté de réunion et de manifestation, conditionnée à une demande de permission auprès des autorités locales, et dispose que de tels événements ne peuvent se tenir dans un rayon de 200 mètres d'une station de métro ou de l'entrée d'un passage piéton souterrain¹⁴⁰. Hormis une fois, en février 2011, toutes les demandes d'autorisation pour tenir des événements LGBT sur la voie publique à Minsk ou dans d'autres villes du pays sont refusées¹⁴¹. Selon Amnesty International, des demandes d'autorisation de manifester sous formes de marches LGBT auprès des autorités sont refusées en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013¹⁴².

Le 15 mai 2010, un groupe de personnes LGBT entend organiser la première « Gay Pride Slave » à Minsk¹⁴³. Celle-ci doit réunir des militants LGBT de Biélorussie, menés par Siarhei ANDROSENKA, et de Russie, menés par Nikolai ALEKSEEV¹⁴⁴. Elle est interdite par les autorités municipales de Minsk¹⁴⁵, sur le fondement de la loi nationale interdisant les événements publics dans un rayon de 200 mètres autour des stations de métro et des tunnels pour piétons souterrains¹⁴⁶. Une quarantaine de personnes participent finalement à la marche interdite sur une place entourée de véhicules de police et de troupes militaires¹⁴⁷. La marche ne dure que 10 minutes et ne franchit que 200 à 300 mètres¹⁴⁸. Les participants, qui déploient un drapeau arc-en-ciel de 12 mètres de long¹⁴⁹ et crient des slogans contre l'homophobie et pour l'égalité des droits¹⁵⁰, sont attaqués par les forces de l'ordre et passés à tabac¹⁵¹. Certains sont arrêtés sur place¹⁵² ou plus tard dans la soirée et placés en détention¹⁵³. Le 17 mai, les militants LGBT détenus sont condamnés à des peines d'amendes¹⁵⁴. Après 2010, l'association « Gay Belarus » tente plusieurs fois sans succès d'organiser une marche des fiertés LGBT¹⁵⁵.

En décembre 2013, des membres de la communauté LGBT de Biélorussie annoncent la tenue d'une « Gay Pride 2013 » à Minsk sous la forme d'événements culturels, éducationnels et récréatifs, se déroulant dans des lieux publics fermés¹⁵⁶. Toutefois, toutes les institutions commerciales où sont censées se dérouler les manifestations se rétractent et refusent de mettre leurs sites à disposition de la communauté LGBT¹⁵⁷.

En février 2016, un festival de films *queer* et de culture gay « DOTYK » se tient pour la seconde fois, sans problèmes majeurs¹⁵⁸. En revanche, en mai 2018, le même festival est interdit par les autorités au nom du respect de consignes de sécurité incendie. Il se tient finalement dans un autre lieu tenu secret, trouvé dans l'urgence¹⁵⁹.

Le 24 mai 2018, en réaction à la publication sur le site officiel du ministère de l'Intérieur qui qualifie les homosexuels de « contrefaçon » (cf. 2.1.3.), la militante biélorusse LGBT Viktoria (ou Viki) BIRAN¹⁶⁰ se prend en photo devant les bâtiments du ministère de

¹⁴⁰ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁴¹ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁴² Amnesty International, 2017, p.25, [url](#)

¹⁴³ Reuters, 15/05/2010, [url](#) ; Charter97 (1), 15/05/2010, [url](#) ; Between The Lines/Pride Source, 20/05/2010, [url](#)

¹⁴⁴ Between The Lines / Pride Source, 20/05/2010, [url](#)

¹⁴⁵ Charter97 (1), 15/05/2010, [url](#)

¹⁴⁶ Charter97 (1), 15/05/2010, [url](#) ; Between The Lines / Pride Source, 20/05/2010, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁴⁷ Between The Lines / Pride Source, 20/05/2010, [url](#) ; Charter97 (2), 15/05/2010, [url](#)

¹⁴⁸ Reuters, 15/05/2010, [url](#) ; Charter97 (2), 15/05/2010, [url](#) ; Between The Lines/Pride Source, 20/05/2010, [url](#)

¹⁴⁹ Charter97 (2), 15/05/2010, [url](#) ; Between The Lines / Pride Source, 20/05/2010, [url](#)

¹⁵⁰ Charter97 (2), 15/05/2010, [url](#)

¹⁵¹ Between The Lines / Pride Source, 20/05/2010, [url](#)

¹⁵² Reuters, 15/05/2010, [url](#)

¹⁵³ Charter97 (2), 15/05/2010, [url](#)

¹⁵⁴ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁵⁵ Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁵⁶ Viasna, 12/12/2013, [url](#)

¹⁵⁷ Viasna, 12/12/2013, [url](#)

¹⁵⁸ ILGA Europe, 2017, [url](#)

¹⁵⁹ Naviny By, 20/05/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶⁰ ILGA Europe, 2019, [url](#)

l'Intérieur, du KGB et de la « Maison du gouvernement » à Minsk, avec une pancarte « Vous êtes vous-même une contrefaçon »¹⁶¹. Poursuivie pour « piquet de manifestation non autorisée »¹⁶², en juillet 2018, elle est reconnue coupable de violations des règles de conduite d'une manifestation et condamnée à deux amendes par les tribunaux de deux district de Minsk¹⁶³. Le 6 août 2018, l'ONG « Viasna » demande au Rapporteur spécial des Nations unies pour la Biélorussie d'intervenir en sa faveur, soulignant que les condamnations à son encontre violent les stipulations relatives à la liberté d'expression la Convention internationale sur les droits civils et politiques¹⁶⁴.

Le « **Théâtre libre de Biélorussie** » conduit un collectif d'artiste de « performances », le Laboratoire théâtral « **Fortinbras** », qui s'empare des questions LGBTI¹⁶⁵. Le 28 juin 2018, trois étudiants du laboratoire déposent un « parterre de fleurs LGBT » aux couleurs arc-en-ciel devant le ministère de l'Intérieur, en réponse aux annonces homophobes de celui-ci¹⁶⁶. Arrêtés, ils sont placés en détention préventive et condamnés le lendemain à une amende par le tribunal de district de Minsk¹⁶⁷. En décembre 2018, le Laboratoire Fortinbras met en scène des sketches sur la voie publique, lors desquels des acteurs en costumes d'agents de police arborent les couleurs de l'arc-en-ciel et adressent des messages pro-LGBT aux passants¹⁶⁸. L'un des acteurs est arrêté et conduit au poste de police de Minsk pour violation des règles de droit administratif sur la tenue des manifestations¹⁶⁹. Son affaire est déférée devant un tribunal de district de Minsk¹⁷⁰.

A la suite de l'agression contre le cinéaste Mikalaï KOUPRITCH, en août 2019 à Minsk, un groupe de dix personnes se réunit sur les lieux et brandit le drapeau arc-en-ciel¹⁷¹. Selon ILGA Europe, il s'agit de la première manifestation publique et collective de militants LGBT sur la voie publique qui ne donne lieu ni à une amende ni à l'arrestation des participants¹⁷².

3. Attitude des autorités

3.1. Protection des forces de l'ordre

En 2019 et 2020, les ONG ILGA Europe¹⁷³, Freedom House¹⁷⁴ et Département d'Etat des Etats-Unis sur les Droits humains en Biélorussie, mentionne le soutien tacite du régime du président LOUKACHENKO (Cf. 2.1.3.) aux manifestations sociétales d'hostilité persistante contre les militante LGBTI¹⁷⁵.

La police maltraite les personnes LGBTI se présentant en tant que victimes, refuse de poursuivre les agressions contre les membres des minorités sexuelles et n'enquête pas sur les crimes motivés par l'homophobie¹⁷⁶. En juin 2018, les auteurs de la pétition demandant la démission du ministre de l'Intérieur estiment que « les criminels de tels actes contre les personnes LGBT restent impunis à cause du système actuel qui n'est pas capable d'apporter la moindre sécurité aux personnes LGBT y compris lors de la procédure

¹⁶¹ BelaPan, 03/08/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶² BelaPan, 03/08/2018, [url](#)

¹⁶³ BelaPan, 03/08/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶⁴ Viasna, 06/08/2018, [url](#)

¹⁶⁵ Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁶⁶ BelaPan, 29/06/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶⁷ BelaPan, 29/06/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶⁸ Belsat TV, 06/12/2018, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁶⁹ BelaPan, 09/12/2018, [url](#)

¹⁷⁰ BelaPan, 09/12/2018, [url](#)

¹⁷¹ ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

¹⁷² ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

¹⁷³ ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁷⁴ Freedom House, 2020, [url](#)

¹⁷⁵ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

¹⁷⁶ ILGA Europe, 2019, [url](#) ; Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

d'enquête et du procès¹⁷⁷. Le gang homophobe de la ville de Homel qui pourchasse les jeunes gays demeure ainsi impuni¹⁷⁸. Le taux de plaintes reste faible¹⁷⁹.

La police prend une part active dans les brutalités contre les personnes LGBT en réprimant les tentatives de manifestations LGBT (cf. 2.2.3.) ou lors des descentes dans les bars et les lieux fréquentés par les homosexuels (Cf. 2.2.1.)¹⁸⁰. Les forces de l'ordre police et le KGB se comportent violemment envers les personnes LGBT, soumettant les militants LGBT arrêtés à des sévices physiques et moraux (Cf. 2.2.2.)¹⁸¹. Selon l'ONG biélorusse « Viasna » en juillet 2018, les descentes de police, qui visent à procéder à un fichage illégal des personnes LGBT, violent les procédures légales et portent atteinte à la vie privée¹⁸². Les personnes fichées, considérées comme suspectes, peuvent être convoquées à des interrogatoires pour des affaires d'abus sexuel sur ce seul fondement¹⁸³. La communauté LGBT accuse aussi la police de convoquer les personnes LGBT pour des interrogatoires humiliants et allant jusqu'à utiliser les violences physiques¹⁸⁴. Les autorités biélorusses participent à des pratiques de chantage contre les personnes LGBT en menaçant de révéler contre leur gré leur orientation sexuelle ou leur identité de genre¹⁸⁵.

3.2. Accès à la justice et application des lois

Selon le coordinateur de la campagne contre l'homophobie « Delo Pi » (cf.2.2.2), les cas de violences homophobes et transphobes sont rarement portés devant les tribunaux¹⁸⁶, tandis que les militants LGBT sont traduits devant la Justice pour manifestations non autorisées (cf. 2.2.2. et 2.2.3.).

S'agissant des **discours de haine**, en février 2016, l'ONG « Viasna » interpelle le Bureau du Procureur de Mahileù pour qu'il vérifie des publications du journal « Vetcherny Moguev » (Cf. 2.1.2.) comme « pouvant contenir des éléments d'extrémisme »¹⁸⁷. En juin 2019, la commission d'experts du ministère de l'Information en charge de la surveillance des articles imprimés ou écrits sur support numérique reconnaît deux articles dudit journal comme étant « extrémistes »¹⁸⁸. Le 8 juillet 2019, les charges d'accusation contre le journal sont transmises à un tribunal de Mahileù : une telle accusation suivie d'un procès pour ce motif est une première en Biélorussie¹⁸⁹. Toutefois, une contre-expertise, demandée par le journal¹⁹⁰, affirme qu'aucune publication de celui-ci n'appelle à la violence, en conséquence de quoi l'affaire est close par le tribunal¹⁹¹. Quant au Procureur général saisi par une ONG LGBT sur les propos homophobes du ministre de l'Intérieur prononcés en 2018, il annonce en janvier 2019 ne retenir aucune charge¹⁹².

S'agissant des **violences** ou **crimes de haine**, dans l'affaire de l'agression physique homophobe contre Mikhaïl PICHTCHEÛSKI en mai 2014 ayant entraîné le décès de la victime en octobre 2015 (cf.2.1.4.), l'auteur des faits est reconnu coupable de « violations de l'ordre public », « d'hooliganisme » et « d'expression d'irrespect caractérisé envers la société, accompagnée de l'usage de la violence ayant entraîné de graves lésions

¹⁷⁷ Charter97, 08/06/2018, [url](#)

¹⁷⁸ Viasna, 24/07/2018, [url](#)

¹⁷⁹ ILGA Europe, 2019, [url](#)

¹⁸⁰ Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d. , [url](#)

¹⁸¹ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#) ; Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, 05/2015, [url](#)

¹⁸² Viasna, 24/07/2018, [url](#)

¹⁸³ Viasna, 24/07/2018, [url](#)

¹⁸⁴ RadioFreeEurope/RadioLiberty, 10/12/2013, [url](#)

¹⁸⁵ Belarus Digest, 06/02/2013, [url](#)

¹⁸⁶ Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁸⁷ Viasna, 09/02/2016, [url](#)

¹⁸⁸ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, pp.33-34, 11/03/2020, [url](#)

¹⁸⁹ Naviny By, 08/07/2019, [url](#)

¹⁹⁰ Naviny By, 18/12/2019, [url](#)

¹⁹¹ Naviny By, 18/12/2019, [url](#)

¹⁹² ILGA Europe, 03/02/2020, [url](#)

corporelles »¹⁹³. Il est condamné à 2 ans et 8 mois de privation de liberté¹⁹⁴. Tant le ministère public que le tribunal ignorent le motif de « crime de haine », ciblant une personne en raison de son orientation sexuelle¹⁹⁵. En août 2015, l'agresseur est relâché par voie d'amnistie¹⁹⁶. Une affaire judiciaire est rouverte par le Bureau du Procureur suite au décès de la victime, mais sans nouvelle qualification du motif de haine de l'acte¹⁹⁷.

En février 2016, un tribunal de district de Minsk condamne l'agresseur homophobe d'un jeune de 19 ans en novembre 2015, après un guet-apens lors d'une rencontre intime, en reconnaissant non seulement le motif « d'hooliganisme » mais aussi la circonstance aggravante de « crime de haine contre un groupe social particulier »¹⁹⁸. Selon Human Rights Watch fin 2019, il s'agit du seul cas où un tribunal de Biélorussie a reconnu un crime de haine pour motif homophobe¹⁹⁹. Suite à l'agression homophobe contre le cinéaste Mikalaï KOUPRITCH et deux autres hommes homosexuels en août 2019, une affaire pénale est ouverte contre l'agresseur présumé pour « hooliganisme » (article 339, alinéa 1 du Code pénal) mais sans mention du motif de haine²⁰⁰. En décembre 2019, l'agresseur est condamné à une peine d'un an et demi de privation de liberté, sous forme d'assignation à résidence²⁰¹.

¹⁹³ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; ILGA Europe, 2017, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁹⁴ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁹⁵ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁹⁶ Charter97, 27/10/2015, [url](#) ; Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁹⁷ Gaypress, 09/06/2016, [url](#) ; Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

¹⁹⁸ ILGA Europe, 2017, [url](#)

¹⁹⁹ Human Rights Watch, 12/09/2019, [url](#)

²⁰⁰ Belaruskі Partizan, 03/09/2019, [url](#) ; Naviny By, 10/09/2019, [url](#)

²⁰¹ Freedom House, 2020, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre le 17/06/2020 et le 14/08/2020.

Organisations intergouvernementales

UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, HCR/GIP/12/01, 23/10/2012

<http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52d8facd4>

Conseil de l'Europe, « La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe », 12/2011

<https://rm.coe.int/la-discrimination-fondee-sur-l-orientation-sexuelle-et-l-identite-de-g/16807b8a8f>

United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Belarus », s.d.

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=65&Lang=EN

Institutions nationales

Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, « Belarus 2019 Human Rights Report », pp.33-34, 11/03/2020

<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/02/BELARUS-2019-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>

République de Biélorussie, ministère de la Justice, « Human Rights in the Legislation of the Republic of Belarus », s. d.

https://minjust.gov.by/en/information/human_rights/

Organisations non gouvernementales

Make Out, « Позиция MAKEOUT относительно атаки на права ЛГБТ-людей в Беларуси » (Position de « MakeOut » relative à l'attaque contre les droits des personnes LGBT en Biélorussie), 09/03/2020

<https://makeout.by/2020/03/09/pozicija-makeout-otnositelno-ataki-na-prava-lgbt-ljudej-v-belarusi.html>

ILGA Europe, « Annual Review 2020. Belarus » (covering the period of January to December 2019), 03/02/2020

<https://www.ilga-europe.org/sites/default/files/2020/belarus.pdf>

Freedom House, « Freedom in The World 2020. Belarus », 2020

<https://freedomhouse.org/country/belarus/freedom-world/2020>

ILGA Europe, « Rainbow Europe », 2020,

<https://www.rainbow-europe.org/#8623/0/0>

Human Rights Watch, « Belarus: Homophobic Attack on Filmmaker », 12/09/2019 (mis à jour le 24/12/2019)

<https://www.hrw.org/news/2019/09/12/belarus-homophobic-attack-filmmaker>

Charter97, « UN Special Rapporteur: No Improvement In Human Rights Situation In Belarus », 06/06/2019

<https://charter97.org/en/news/2019/6/6/336757/>

Viasna, « Human rights situation in Belarus. May 2019 », 05/06/2019

<http://spring96.org/en/news/93119>

Charter97, « The MIA Makes Homophobic Statements Again », 17/05/2019

<https://amp.charter97.org/en/news/2019/5/17/334389/>

ILGA Europe, « Annual Review 2019 », « Belarus (covering the period of January to December 2018) », 2019

<https://www.ilga-europe.org/sites/default/files/belarus.pdf>

Viasna, « Viasna asks UN Special Rapporteur to intercede for LGBT activist Vika Biran », 06/08/2018

<https://spring96.org/en/news/90500>

Viasna, « LGBT people subject to illegal police profiling », 24/07/2018

<http://spring96.org/en/news/90400>

Viasna, « Picks of the week », 30/06/2018

<https://spring96.org/en/news/90212>

Charter97, « Petition Demanding Shunevich's Resign Appears », 08/06/2018

<https://charter97.org/en/news/2018/6/8/293060/>

Amnesty International, « Less Equal. LGBTI Human Rights Defenders in Armenia, Belarus, Kazakhstan, and Kyrgystan », 2017, 62 p.

<https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR0475742017ENGLISH.PDF>

ILGA Europe, « Annual Review 2017. Belarus », (developments in 2016), 2017

<https://www.ilga-europe.org/sites/default/files/2017/belarus.pdf>

Viasna, « Human rights activist asks Prosecutor's Office to check publication on government-run website for extremism », 09/02/2016

<https://spring96.org/en/news/82216>

Charter97, « Homophobia in Belarus: Maimed Gay Dies after Year in Coma, Offender at Liberty », 27/10/2015

<https://charter97.org/en/news/2015/10/27/175497/>

Gay Belarus & Sexual Rights Initiative, « Universal Periodic Review of Belarus, 22nd Session May 2015 (Joint submission) », 05/2015

<https://www.sexualrightsinitiative.com/sites/default/files/resources/files/2019-05/Belarus-GAYBELARUS-Final.pdf>

Viasna « In Minsk on December 6 started Minsk Gay Pride 2013, however, instead of rainbow news, information about events related to the Gay Pride is more like police reports. », 12/12/2013

<https://spring96.org/en/news/67819>

Charter97, « Riot on a club in Minsk: 40 gays detained », 02/02/2013

<https://charter97.org/en/news/2013/2/2/64792/>

Viasna, « Police raid LGBT parties », 14/01/2013 <http://spring96.org/en/news/60553>

Charter97, « Lukashenko: "Better a dictator than gay" », 05/03/2012
<https://amp.charter97.org/en/news/2012/3/5/48887/>

GayRu (English), « Belarusian Gay Sites are Preparing to Escape from ".by" net », 09/06/2010
<http://english.gay.ru/news/rainbow/2010/06/09-18281.htm>

Charter97 (2), « Gay parade dispersed by riot militia in Minsk », 15/05/2010
<https://charter97.org/en/news/2010/5/15/29009/>

Charter97 (1), « Amnesty International deploras gay pride march ban in Minsk », 15/05/2010
<https://charter97.org/en/news/2010/5/15/28999/>

Think tanks, universités et centres de recherches

European College of Liberal Arts in Belarus, « Совместное заявление относительно активностей, направленных на дискриминацию ЛГБТ в Беларуси » (Déclaration commune relative aux activités dirigées vers la discrimination des personnes LGBT en Biélorussie), 16/03/2020
<http://eclab.by/news/sovместnoe-zayavlenie-otnositelno-aktivnostey-napravlennyh-na-diskriminaciyu-lgbt-v-belarusi>

Pew Research Center (Religion & Public Life), « Religious Belief and National Belonging in Central and Eastern Europe », 10/05/2017
<https://www.pewforum.org/2017/05/10/religious-belief-and-national-belonging-in-central-and-eastern-europe/>

Médias

Naviny By, « Главы дипмиссий в Беларуси записали видеообращение против дискриминации в отношении ЛГБТИ-сообщества » (Les chefs des missions diplomatiques en Biélorussie ont enregistré une vidéo contre les discriminations à l'adresse de la communauté LGBTI), 17/05/2020
<https://naviny.by/new/20200517/1589709229-glavy-dipmissiy-v-belarusi-zapisali-videoobrashchenie-protiv-diskriminacii-v>

Naviny By, « Дискуссию о сексменьшинствах хотят регулировать с помощью уголовного кодекса » (Certains veulent réguler la discussion sur les minorités sexuelles au moyen du Code pénal), 24/03/2020
<https://naviny.by/article/20200324/1585034830-diskussiyu-o-seksmenshinstvah-hotyat-regulirovat-s-pomoshchyu-ugolovnogo>

Nacha Niva, « Дети в школе уже играют в геев и лесбиянок»: правозащитник Бондаренко создает движение против «ЛГБТ-пропаганды», (« Les enfants jouent déjà à l'école aux gays et aux lesbiennes » : le défenseur des droits de l'Homme Bandarenka crée un mouvement contre « la propagande LGBT »), 18/03/2020
<https://nn.by/?c=ar&i=248111&lang=ru>

Belorousskii Polit Ring, « Христиане собрали более 50 тыс подписей против ЛГБТ ценностей » (Les chrétiens ont rassemblé plus de 50 000 signatures contre les valeurs LGBT), 10/03/2020
<https://politrings.com/country/32183-hristiane-sobrali-bolee-50-tys-podpisey-protiv-lgbt-cennostey.html>

Naviny By, « Костел предлагает ввести уголовную ответственность за ЛГБТ-пропаганду » (L'Eglise catholique propose d'introduire la responsabilité pénale pour propagande LGBT), 09/03/2020

<https://naviny.by/article/20200309/1583761616-kostel-predlagaet-vvesti-ugolovnuyu-otvetstvennost-za-lgbt-propagandu>

Belarus Partisan, « Защитники прав ЛГБТ пожаловались Папе Римскому на архиепископа Кондрусевича » (Des défenseurs des droits LGBT se sont plaints après du Pape romain contre l'archevêque Kondrusiewicz), 06/03/2020

<https://belaruspartisan.by/life/493221/>

Nacha Niva, « Ты уже совершеннолетняя была? » Юрий и Стася Губаревичи рассказали свою долгую семейную историю, а также про политику и кота Логвинца » (Tu as déjà été majeure ? Iouri et Stasia Zoubarevitch ont raconté leur longue histoire familiale, ont parlé de politique et du différend avec Lahvynets »), 17/02/2020

<https://nn.by/?c=ar&i=245847&lang=ru>

TUT BY, « Минздрав выступает за увеличение возраста согласия до 18 лет. Но только для однополых отношений » (Le ministère de la santé s'exprime en faveur de l'élévation de l'âge de consentement sexuel jusqu'à 18 ans. Mais seulement pour les relations entre personnes de même sexe), 13/02/2020

<https://news.tut.by/society/672530.html>

Nacha Niva, « Минздрав предлагает повысить «возраст сексуального согласия». Но только для ЛГБТ » (Le ministère de la Santé propose d'augmenter l'âge du consentement sexuel. Mais seulement pour les personnes LGBT), 13/02/2020

<https://nn.by/?c=ar&i=246053&lang=ru>

Naviny By, « Костел: гомосексуализм лечится, контрацепция и аборт запрещены » (L'Eglise catholique : l'homosexualité doit être traitée pour en guérir et les contraceptions et les avortements doivent être interdits), 07/02/2020

<https://naviny.by/article/20200207/1581087714-kostel-gomoseksualizm-lechitsya-kontracepciya-i-aborty-zapreshcheny>

Naviny By « Суд закрыл дело против газеты «Вечерний Могилев» », (Le tribunal a clos l'affaire contre le journal « Vetcherny Moguilev »), 18/12/2019

<https://naviny.by/new/20191218/1576692141-sud-zakryl-delo-protiv-gazety-vecherniy-mogilev>

Belaruski Partizan, « Минчане сняли интерактивный фильм про ЛГБТК-людей. И как вам? » (Des habitants de Minsk ont tourné un film interactif sur les personnes LGBTQ. Qu'en pensez-vous ?), 07/11/2019

<https://belaruspartisan.by/enjoy/481746/>

Naviny By, « Пазыняк призвал распустить ПЕН-центр из-за исключения Северинца » (Pazniak appelle à dissoudre le PEN-Center à cause de l'exclusion de Seviarynets), 30/10/2019

<https://naviny.by/new/20191030/1572429703-paznyak-prizval-raspustit-pen-centr-iz-za-isklyucheniya-severinca>

Belsat TV, « Алексиевич: «Мы показали свою ясную позицию». Северинца второй раз исключили из ПЕН-центра » (Alexievitch : « Nous avons montré notre position claire ». Seviarynets a été exclu pour la deuxième fois du PEN-Centre), 29/10/2019

<https://belsat.eu/ru/news/pavla-severintsa-vtoroj-raz-isklyuchili-iz-pen-tsentra/>

Nacha Niva, « Альгерд Бахарэвіч: Сёння раніцай мне было сорамна » (Alhierd Bacharevič : aujourd'hui ce matin, j'ai eu honte), 28/10/2019

<https://nn.by/?c=ar&i=240035&lang=ru>

Belaruski Partizan, « У католической церкви требуют остановить сбор подписей против ЛГБТ-пропаганды » (certains demandent auprès de l'Eglise catholique d'arrêter la collecte des signatures contre la propagande LGBT), 28/10/2019

<https://belaruspartisan.by/life/480682/>

Nacha Niva, « Радикальный протест: основатель ЛГБТ-сайта похвастался, что показал неприличный жест Северинцу » (Une protestation radicale ; la créateur d'un site LGBT se vante d'avoir adressé un geste indécent à Seviarynets), 27/10/2019

<https://nn.by/?c=ar&i=239992&lang=ru>

Belsat TV, « Северинец назвал Совет ПЕН-центра «марксистскими комиссарами». Что на это ответила Недбай? (Seviarynets qualifie le Conseil du PEN-Centre de commissaires marxistes. Qu'a répondu à cela Tatsiana Niadbaï » ?), 23/10/2019

<https://belsat.eu/ru/news/severinets-nazval-radu-pen-tsentra-marksistskimi-komissarami-chto-na-eto-govorit-nedbaj/>

Naviny By, « Павел Севярынец. ФЕНАМЕНОЛОГИЯ БЕЛАРУСИ. Культурны марксізм і яго камісары » (Pavel Seviarynets. LA PHENOMENOLOGIE DE LA BIELORUSSIE. Le Marxisme culturel et ses commissaires), 22/10/2019

<https://naviny.by/article/20191022/1571755546-pavel-sevyarynec-fenamenoqiya-belarusi-kulturny-marksizm-i-yago>

Naviny By, «Он обычный гопник». Задержан напавший на театрального режиссера Николая Куприча (« C'est un vaurien ordinaire ». L'homme qui a attaqué le directeur de théâtre Mikalaï Koupritch a été arrêté), 10/09/2019

<https://naviny.by/article/20190910/1568124659-obychnyy-gopnik-zaderzhan-napavshiy-na-teatralnogo-rezhissera-nikolaya>

Belaruski Partizan, « По делу о нападении на ЛГБТ-компанию в Минске возбуждено уголовное дело » (Au sujet de l'affaire de l'agression contre le groupe LGBT à Minsk est ouverte une affaire pénale), 03/09/2019

<https://belaruspartisan.by/life/475297/>

Naviny By, « Милиция подала в суд на провластную газету «Вечерний Могилев» » (la Milice a ouvert une affaire judiciaire contre le journal progouvernemental «Vetchernyi Moghilev » (Mahileù-Soir)), 08/07/2019

<https://naviny.by/new/20190708/1562617422-mogilevskaya-miliciya-podala-v-sud-na-gazetu-vecherniy-mogilev>

Naviny By, « Павел Северинец перестал здороваться с главой БНФ из-за гей-парада » (Pavel Seviarynets a cessé de saluer le chef du BNF à cause de la gay-parade), 25/06/2019

<https://naviny.by/new/20190625/1561491821-pavel-severinec-ne-podaet-ruki-glave-bnf-iz-za-gey-parada>

Naviny By, « Евгений Балинский. ТОЧКА ЗРЕНИЯ. Диктатура ЛГБТ и свобода слова » (Iaühen Balinski. Point de vue. La dictature LGBT et la liberté de parole), 22/05/2019

<https://naviny.by/article/20190522/1558517915-evgeniy-balinskiy-tochka-zreniya-diktatura-lgbt-i-svoboda-slova>

Naviny By, « Кого глава МВД Беларуси назвал «дырявыми» (Qui le chef du ministère de l'Intérieur de Biélorussie a-t-il qualifié de « plein de trous »), 27/12/2018

<https://naviny.by/article/20181227/1545940449-kogo-glava-mvd-belarusi-nazval-dyryavymi>

BelaPan, « Глава МВД назвал критиков своих высказываний "дырявыми" в образовании и интеллекте » (Le Chef du ministère de l'Intérieur a qualifié ceux qui ont critiqués son expressions envers les « pleins de trous » de membres du monde de l'Education et des intellectuels), 27/12/2018

<http://belapan.com/archive/2018/12/27/986723/>

BelaPan, « В Минске задержан актер, участвовавший в акции в поддержку ЛГБТ » (A Minsk est arrêté l'acteur qui a pris part à l'action en soutien aux personnes LGBT), 09/12/2018 <http://belapan.com/archive/2018/12/09/984312/>

Belsat TV, « В Минске появилась ЛГБТ-милиция » (A Minsk, est apparue une milice-LGBT), 06/12/2018 <https://belsat.eu/ru/news/v-minske-poyavilas-lgbt-militsiya/>

BelaPan, « Суд Ленинского района прекратил административное дело ЛГБТ-активистки Вики Биран » (Le tribunal du district Leninsky a mis fin à l'affaire administrative concernant la militante LGBT Viki Biran), 03/08/2018

<http://belapan.com/archive/2018/08/03/967388/>

Nacha Niva, « Сотрудники британского посольства в Минске оделись в цвета ЛГБТ-флага », (Les collaborateurs de l'ambassade britannique à Minsk se sont vêtus aux couleurs du drapeau LGBT), 07/07/2018 <https://nn.by/?c=ar&i=212322&lang=ru>

Polit Ring, « Сотрудники британского посольства в Минске оделись в цвета ЛГБТ-флага », (Les collaborateurs de l'ambassade britannique à Minsk se sont vêtus aux couleurs du drapeau LGBT), 07/07/2018

<https://politring.com/country/18674-sotrudniki-britanskogo-posolstva-v-minske-odelis-v-cveta-flaga-lgbt.html>

Belaruski Partizan, « ОМОН устроил облаву на клуб «Бурлеск», место встреч ЛГБТ » (Les OMON ont organisé une rafle au Club « Burlesque », lieu de rencontres LGBT), 30/06/2018 <https://belaruspartisan.by/life/430020/>

BelaPan, « Сегодня в Минске ожидаются суды над активистами, задержанными 28 июня за проведение перформанса перед зданием МВД » (Aujourd'hui à Minsk est attendu le procès des militants arrêtés le 28 juin pour avoir conduit une performance artistique devant le bâtiment du ministère de l'Intérieur), 29/06/2018

<http://belapan.com/archive/2018/06/29/962923/>

Belaruski Partizan, « «Открытые сердца» начали сбор подписей против пропаганды ЛГБТ в СМИ (« Cœur ouvert » a commencé à collecter des signatures contre la propagande LGBT dans les médias), 15/06/2018 <https://belaruspartisan.by/life/428431/>

Krynitsa Info, « В Беларуси начали сбор подписей против ЛГБТ-пропаганды » (En Biélorussie on a commencé la collection des signatures contre la « propadande pour les personnes LGBT »), 13/06/2018

<https://krynica.info/ru/2018/06/13/otkrytye-serdca-nachali-sbor-podpisejj-protiv-propagandy-lgbt-v-smi/>

Radio Svaboda, « ЛГБТ, Сьмілевіч і ўсе астатнія » (LGBT, Smilevitch et tout le reste), 05/06/2018 <https://www.svaboda.org/a/29273313.html>

Novy Tchas Online, «Еўрапейскія каштоўнасці — гэта прыняцце разнастайнасці і павага да індывідуальнасці» (les valeurs européennes sont l'acceptation de la diversité et le respect de l'individualité), 02/06/2018

https://novychas.by/hramadstva/eurapejskija-kasztounasci-heta-prynjacce-raznas?fbclid=IwAR2_7dlpPp1ACckpFi8Jay33Q4OzOPHEjj4sir6EVQe5ju98Cofq9ju-Lyg

BelaPan, « Общественность просит Генпрокуратуру проверить на законность "гомофобный" комментарий МВД » (Des membres de la société civile demandent au Parquet général de vérifier la légalité des commentaires « homophobes » du ministère de l'Intérieur), 21/05/2018 <http://belapan.com/archive/2018/05/21/956940/>

Naviny By, « МВД Беларуси об ЛГБТ-сообществе: они не пройдут! » (Le ministère de l'Intérieur de Biélorussie au sujet de la communauté LGBT : ils ne passeront pas !), 20/05/2018

<https://naviny.by/new/20180520/1526833744-mvd-belarusi-ob-lgbt-soobshchestve-oni-ne-proyduť>

Euroradio FM, « Усе пяць лідараў "Моладзі БНФ" адлічаныя з вучобы » (L'ensemble des cinq dirigeants de « Jeunesse BNF » ont été exclus de l'école), 22/01/2018

<https://euroradio.fm/use-pyac-lidarau-moladzi-bnf-adlichanyya-z-vuchoby>

Nacha Niva, « Журналисты за толерантность » призывают «Нашу Ниву» не цитировать патриарха Кирилла, Трампа и Дмитрия Дашкевича », (« Journalistes pour la tolérance appellent « Nacha Niva » à ne pas citer le patriarche Kirill, Trump et Dmitri Dachkevitch), 12/12/2017 <https://nn.by/?c=ar&i=201695&lang=ru>

Belarus Digest, « Religion in Belarus – from Orthodoxy to Protestantism? », 02/07/2017,

<https://belarusdigest.com/story/religion-in-belarus-from-orthodoxy-to-protestantism/>

Gaypress, « 'Смерть от полученных телесных повреждений'. На минчанина, избившего гея, снова завели дело » ('Mort occasionnée par les atteintes corporelles infligées' Une affaire est de nouveau ouverte contre l'homme ayant tué un homosexuel), 09/06/2016

<https://gaypress.eu/2016/06/09/smert-ot-poluchenny-h-telesny-h-povrezhdenij-na-minchanina-izbivshego-geya-snova-zaveli-delo/>

Gaypress, « Геи ответили Северинцу » (Le Gays ont répondu à Seviarynets), 09/06/2016

<https://gaypress.eu/2016/06/09/gei-otvetili-severintsu/>

Gaypress, « За толерантность к геям белоруску исключили из партии » (Une biélorusse est exclue de son parti pour s'être exprimée pour la tolérance envers les gays), 06/06/2016

<https://gaypress.eu/2016/06/06/za-tolerantnost-k-geyam-belorusku-isklyuchili-iz-partii/>

XGayRu, « Белорусскому гей-активисту Сергею Андросенко отказано в политическом убежище в Швеции » (Le militant gay biélorusse Siarhei Androsenka s'est vu refuser l'asile politique en Suède), 07/07/2015

<http://www.xgay.ru/news/rainbow/2015/07/07-31813.htm>

RadioFreeEurope/RadioLiberty, « Belarus. Pressure Mounts On Belarusian LGBT Community », 10/12/2013,

<https://www.rferl.org/a/belarus-pressure-gay-rights/25196260.html>

Belarus Digest, « Attempt To Register A LGBT Organisation in Belarus Provokes Police Raids », 06/02/2013

<https://belarusdigest.com/story/attempt-to-register-a-lgbt-organisation-in-belarus-provokes-police-raids/>

Reuters, « Belarus police break up gay pride march », 15/05/2010
<https://www.reuters.com/article/us-belarus-gay-parade/belarus-police-break-up-gay-pride-march-idUSTRE64E1W820100515>

Euroradio, « Orthodox Metropolitan says sex education book defiles children », 01/06/2007
<https://euroradio.fm/en/orthodox-metropolitan-says-sex-education-book-defiles-children>

Blog

Shockweiler Blogspot, « Slavic Pride 2010 Minsk », 19/05/2010
<http://shockweiler.blogspot.com/2010/05/slavic-pride-2010-minsk.html>

Autres sources

Journalistes for tolerance, « Как освещалась ЛГБТК-тематика в 2019 году » (Comment ont été traitées les thématiques LGBTQ en 2019), 25/12/2019
<https://j4t.by/2019/12/25/kak-osveshhalas-lgbtk-tematika-v-2019/>

Left, « Игорь БОРИСОВ (БСДП): Мы — партия, которая должна представлять интересы людей наёмного труда » (Ihar Barysau (BSDP) : Nous sommes le parti qui doit représenter les intérêts des personnes du monde du travail salarié »), 16/03/2018
<http://left.by/archives/14497>

Between The Lines / Pride Source, « Belarus bans gay pride, police beat defiant marchers », 20/05/2010
<https://pridesource.com/article/41496/>

Les principes de Jogjakarta, « Principes de Jogjakarta sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre », 03/2007
http://www.yogyakartaprinciples.org/wp/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf

Journalists for tolerance, « О нас » (A notre sujet), s.d.
<https://j4t.by/o-nas/>

Delo Pi, « О нас » (A notre sujet), s.d.
<https://delopi.by/about.html>

Spartacus Going Out, « Gay Guide Belarus », s. d.,
<https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/belarus>